

Département  
Haute Loire

**EXTRAIT**  
**du Registre des Délibérations du Bureau**  
**de l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire Lignon**

Séance du 25 Octobre 2022

Date d'envoi de la convocation : 19 octobre 2022	<u>Conseillers en exercice</u> : 10
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :	<u>Présents ou représentés</u> : 6
<b>Délibération n°: 202210-06B</b>	<u>Pouvoirs</u> : 0
	<u>Excusés</u> : 4

Objet : Révision de la grille tarifaire

Le Bureau de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le mardi 25 octobre 2022 au siège de l'EPAGE Loire Lignon situé 1 Impasse du Forum de Corsac à 8h30 heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

**Communauté de communes Pays de Montfaucon : SOUVIGNET Bernard**  
**Communauté de communes Loire Semène : ARNAUD Sébastien**  
**Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron : MONTAGNON Jean-Philippe**  
**Communauté de communes Montagne d'Ardèche : VALETTE Charles**  
**Communauté de communes Mézenc Loire Meygal : DELABRE Philippe**

Excusés :

**Communauté de communes du Haut-Lignon : BROUSSARD Olivier**  
**Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : PALHIÈRE Jean-Louis**  
**Communauté de communes des Monts du Pilat : BONNEFOY Régis**  
**Communauté de Communes Ambert Livradois FOREZ : SAVINEL Jean**

lesquels forment la majorité en exercice du Bureau.

Secrétaire de séance : **Philippe DELABRE**

*VU la délibération de l'EPAGE Loire Lignon n° 2022-04-07 du 08/04/2022*

Monsieur le Président informe les élus qu'il convient de définir les modalités de facturation des prestations d'expertises réalisées par les techniciens rivière. Ces modalités s'appliqueront aux EPCI adhérents et aux structures non adhérentes à l'EPAGE et qui solliciteront l'expertise des techniciens rivière pour des travaux hors contrat.

Pour mémoire, la grille tarifaire approuvée en Comité Syndical du 08/04/2022 :

## Grille tarifaire EPAGE Loire Lignon

Type d'opération	Services facturés	EPCI adhérentes	Structures non adhérentes
Opérations ne bénéficiant pas de financements	Technicien rivière (préparation et suivi de chantier)	Coût technicien (SB + charges déduction faites des aides)	Coût technicien (SB + charges)
	Prestation d'une équipe de l'Epape	280 € / jour	345 € / jour
	Entretien / débroussaillage (captages assainissent)	325 € / jour	325 € / jour

Il est proposé les modifications suivantes de la grille tarifaire à savoir :

## Grille tarifaire EPAGE Loire Lignon

Type d'opération	Services facturés	EPCI adhérentes	Structures non adhérentes
Travaux hors contrats	Technicien rivière (préparation et suivi de chantier)	Coût technicien (SB + charges)	Coût technicien (SB + charges)
Opérations ne bénéficiant pas de financements	Technicien rivière (préparation et suivi de chantier)	Coût technicien (SB + charges)	Coût technicien (SB + charges)
	Prestation d'une équipe de l'Epape	280 € / jour	345 € / jour
	Entretien / débroussaillage (captages assainissent)	325 € / jour	350 € / jour

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les nouvelles modalités de participations financières des EPCI adhérents ou structures non adhérents à l'EPAGE Loire Lignon, pour les opérations ne bénéficiant pas de financements, telles que définies dans le tableau « grille tarifaire » ci-dessus ;

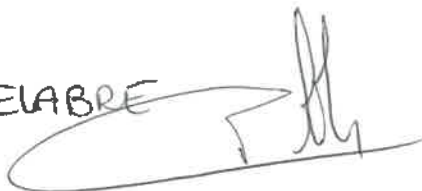
- **DIT** que la présente délibération annule et remplace la délibération susvisée

Fait le 25 octobre 2022, à Brives-Charensac  
Tous les membres présents ont signé au registre.

Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,

  
Jean-Paul BRINGER

Le Secrétaire de séance

  
Philippe DELABRE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État